



## Déclaration liminaire du SNUipp-FSU CDEN du 18 avril 2014

**L'action qui a été menée par les personnels avec le SNUipp et la FSU** a permis de faire émerger au sein de l'opinion publique l'impérieuse nécessité de rompre avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite au sein du ministère de l'Education Nationale. Elle a imposé la fin de la politique mortifère des suppressions de postes qui a vu 80 000 postes disparaître. Elle a imposé l'annonce et l'engagement de la création de 60 000 postes. Pour autant, l'apport de ces postes parvient à grand peine à répondre à la forte hausse démographique qui marque chaque rentrée. L'an dernier 32000 élèves supplémentaires étaient attendus dans les écoles, au final, ils ont été 42 000, autant dire que les 3000 postes ont été presque entièrement absorbé par cet afflux d'élèves. L'an prochain, les prévisions en annoncent 30 à 35 000... 2300 postes supplémentaires sont annoncés. Notre pays a la chance de pouvoir compter sur l'engagement des enseignants pour la réussite des élèves et la jeunesse de ce pays. Durant ces dernières années, le service public d'éducation et ses personnels ont été méprisés, accusés de tous les maux, entravés dans leurs missions. Ils ont vu combien le pouvoir en place avait fait le choix d'avantager l'enseignement privé. Aujourd'hui, plusieurs constats sont troublant, entre manque de moyens, absence de concertation confinant au mépris et positionnement privilégiant l'enseignement privé, les interrogations se transforment en colère!

**Qu'est ce que la "refondation"?** interrogeait le jury composé d'inspecteurs dans le cadre des entretiens pour postuler à la fonction de directeur! L'administration s'étonnait de la faiblesse de la densité de réponse de nos collègues. Renvoyant la question à ses auteurs, le SNUipp n'avait obtenu qu'un silence éloquent!

Il faut dire que cette refondation est encore aujourd'hui plus un simple mot, un concept désincarné qu'une réalité dans la grande majorité des écoles du département.

Certes, le cadre d'une **nouvelle formation initiale** s'installe, mais la réalité actuelle de celle-ci reste une quasi absence de formation avant d'enseigner! Pire, pour la troisième rentrée depuis l'alternance de 2012, des collègues sans formation enseigneront à plein temps dans les écoles. En Ardèche, ils seront 25 à déployer beaucoup d'énergie et de passion pour assurer à leurs élèves l'enseignement auquel ils ont droit. Si la solidarité professionnelle joue pleinement au sein des écoles, elle ne saurait palier l'absence de formation.

Certes des postes labellisés "**Plus De Maîtres que de Classes**" ont été implantés à la rentrée 2013. C'est une revendication forte et continue de notre organisation. Pour le SNUipp-FSU, il s'agit d'un levier pour lutter contre l'échec scolaire au même titre que la baisse des effectifs dans les classes, la scolarisation des moins de trois ans, l'implantation massive de Réseaux d'Aide Spécialisés aux Elèves en Difficulté, une vraie dynamique de formation continue, ... Mais, force est de constater que sa concrétisation départementale se fait sur fond d'augmentation des effectifs dans les autres classes. De plus, l'administration a décidé d'en faire des postes à part en les profilant et en n'assurant aucun remplacement. Résultat, les équipes qui se sont fortement impliquées dans leur mise en place voient ce moyen disparaître et leur engagement nié, méprisé par l'institution!

A la rentrée prochaine, 5 postes de "Plus De Maîtres que de Classes" devraient être implantés. Dans le même temps et sur la base des informations actuelles, le différentiel entre créations et suppressions de classes laisse apparaître un solde négatif de cinq classes par rapport à la rentrée 2013. Même sur la base d'une stagnation des effectifs prévus par le rectorat à la rentrée prochaine, ce que le SNUipp conteste, le taux d'encadrement dans les

écoles publiques continuera à augmenter! Dans le même temps les écoles privées continueront à connaître une meilleure situation. Sans doute la preuve de l'engagement de ce gouvernement pour l'école de la république!

Sur le front du **remplacement**, la situation reste dramatique, ce sont plus de dix classes par jour où l'enseignant n'est pas remplacé. Au delà de la classe, ce sont plus de dix écoles qui dysfonctionnent. Cela peut représenter de 100 à 1000 élèves qui voient quotidiennement leur situation dégradée, la continuité de leur apprentissage remise en cause! Il ne s'agit que de moyenne, sans doute certains jours et aujourd'hui même, à l'heure où se tient ce CDEN, doit-on compter de 25 à 30 classes vaquées, ce sont donc 25 à 30 écoles qui dysfonctionnent, soit 10% des écoles du département. En corollaire, la formation continue des enseignants, déjà anecdotique dans le plan initial de formation continue, connaît de nombreux reports qui se transforment en annulation. Etrange dans ce contexte d'entendre le désormais ancien ministre de l'éducation se répandre sur les ondes en annonçant que cette année scolaire est celle de la formation continue, on hésite entre provocation et aveuglement!

Le SNUipp-FSU a obtenu l'an dernier que les **élèves de moins de trois ans** soient comptabilisés et affichés dans le tableau des écoles. Trop souvent l'administration considère ces élèves comme une marge d'ajustement pour ne pas ouvrir ou encore pour prononcer une fermeture en les décomptant des effectifs annoncés!

Pourtant, derrière les chiffres, il y a des classes et des écoles qui fonctionnent à effectifs tendus, des enseignants qui s'investissent auprès de ce jeune public pour les amener à s'installer dans leur rôle d'élève, premier pas vers la réussite scolaire. C'est au service public d'éducation de donner à tous les chances de réussir dans les meilleures conditions. Le retrait ou l'absence de moyens entraîne des classes surchargées, des conditions d'apprentissage et d'enseignement dégradés, des inscriptions dans les écoles privées.

La politique de **l'enseignement privé** pour s'emparer de ce qu'il considère "des parts de marché" est claire: positionner ses moyens là où le service public est mis en difficulté faute de moyens. Les tracts et autres portes ouvertes, les annonces sur le "bon coin", les publicités rappelant que l'enseignement privé n'est pas soumis à la réforme des rythmes scolaires... tout est mis en oeuvre pour capter ce qu'il considère comme de la "clientèle"!

**La réforme des rythmes** va d'ailleurs contribuer à déstructurer et à désorganiser le service public d'éducation laïque de notre département. Avec plus de 110 organisations différentes, des activités périscolaires ou de la garderie payantes, la vie quotidienne de l'élève ardéchois sera très variable: activités de qualité payantes ou gratuites, garderie, retour à la maison....

A force de mépris, de refus de concertations, de contradictions, de mensonges, le ministre précédent avait réussi le tour de force de créer les conditions d'un rejet massif alors qu'une adhésion large était à portée de dialogue et de concertation. Que choisira le nouveau ministre? Il annonce la continuité en parlant d'assouplissements! Le mal est plus profond, il faut reprendre le dossier par le bon bout, celui de l'écoute des acteurs du terrain celui de l'amélioration des conditions d'apprentissage de l'enfant, celui de l'amélioration des conditions de travail des enseignants, celui enfin de la consolidation et de la priorité au service public d'éducation laïque!

**C'est en ces termes que le SNUipp-FSU s'est adressé aux parlementaires du département qui ont la responsabilité de représenter le peuple et non l'intérêt de quelques uns.**

**C'est aussi ce que nous porterons le 15 mai dans le cadre de la mobilisation unitaires sur le salaires et l'emploi.**